



## Préavis démission

-----  
Par Fred26

Bonjour à tous.

Je me permets de venir vers vous car j'ai une interrogations concernant mon travail.

Voilà, j'ai démissionné, mon directeur l'a un peu en travers et les choses ne se passent pas très très bien du coup. J'ai donc un mois de préavis, ayant démissionné le 7.05 mon dernier jour de travail doit être le 7.06 et c'est un lundi.

Mon directeur m'a dit que ça ne servai à rien de venir pour un jour et d'arrêter le 4.06 le vendredi au soir et de ne pas venir le lundi mais qu'il me paierai jusqu'au 7.05

Qd pensez vous ?

Est il possible que cela se retourne contre moi si je n'effectue pas mon dernier jour de préavis ?

Merci par avance !

-----  
Par janus2

Bonjour,

Puisque c'est votre employeur qui le propose, je ne vois pas ce que vous craignez ? Au pire, demandez un écrit...